

BREVES

DE

BERGERIE

BULLETIN N° 69
JUIN 2024

BULLETIN DU RÉSEAU OVIN DES HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE



AGENDA 2024

6 - 8 Septembre : Foire de Lessay
- Lessay (**Manche**)

7 - 8 Septembre : Foire de Sedan
National Ile de France - Sedan
(**Ardennes**)

8 Septembre : Foire de Songeons
- Songeons (**Oise**)

14 - 15 Septembre : Foire de la
Capelle - La Capelle (**Aisne**)

21 - 22 Septembre : National Texel
- Verdilly (**Aisne**)

1 - 15 Octobre : Formation nouvel
éleveur ovin - **Normandie**

16 - 17 Octobre : Journée
technique ovine nationale -
Pyénées Atlantiques

11 - 12 Décembre : Formation
OBSALIM - **Oise**



ACTUALITÉ FILIÈRE

Le commerce reste peu dynamique et les cours baissent

Le cours de l'agneau français poursuit sa baisse saisonnière sous l'effet d'achats des consommateurs en net repli. L'offre reste très modeste, tant au niveau de la production française que des importations de viande ovine, ce qui explique le maintien du cours à un niveau historiquement élevé. L'Aïd el Kébir relance le marché en semaine 24 et fait ponctuellement remonter la cotation.

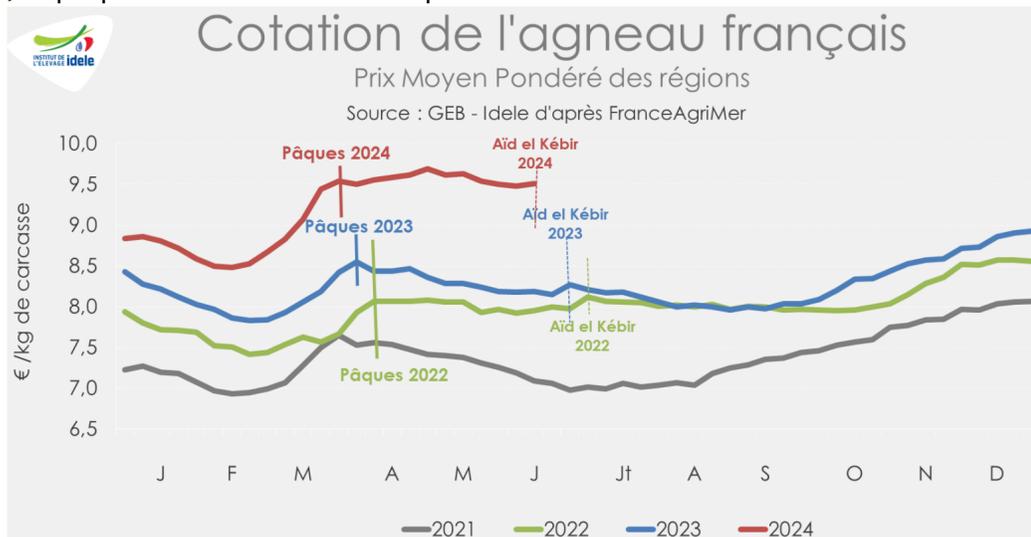
Le cours poursuit sa traditionnelle baisse

En semaine 24 de 2024 (se terminant le 16 juin), la cotation atteignait 9,51 €/kg soit + 1,33 €/kg comparée à la même semaine en 2023 et + 1,59 €/kg comparé à celle de 2022.

Bien que l'offre reste modeste, les achats le sont aussi, ce qui pèse traditionnellement sur la cotation à cette période de l'année. Mais les sorties d'agneaux et les importations, en repli par rapport aux années passées, expliquent le niveau historiquement élevé de la cotation.

L'Aïd el Kébir, les 15 et 16 juin soit en semaine 24, redynamise le marché et conduit au traditionnel sursaut de la cotation contrebalançant la tendance baissière.

Tendance lait et viande - Juin 2024



Les maladies contagieuses du pied induisant des boiteries

Il existe 4 grandes maladies contagieuses du pied chez les ovins : les dermatites digitées et interdigitées à ne pas confondre, le piétin et la maladie de la ligne blanche.

Le piétin est sans doute la plus connue et ayant un fort impact économique. En effet, la présence de piétin dans un troupeau entraîne une baisse de 20 % de la production laitière ainsi qu'une baisse de la qualité du colostrum. Il a aussi un impact sur la croissance des agneaux, la fertilité des brebis et il représente des traitements coûteux, du temps de travail et des réformes.

Soigner le piétin en 5 étapes :

- Biosécurité : pas d'achat de boiteux ! Mise en place de quarantaines et réforme des animaux malades (dans la limite du possible)
- Traitements par voies locales : spray à appliquer dans l'espace interdigité.
- Parage
- Pédiluve
- Vaccination : Efficacité curative et préventive

Extrait du webinaire "les boiteries, comment s'en débarrasser ?" du CIIRPO, replay disponible
Alix PFAFF



Le Meilleur Jeune Berger du monde MADE IN Hauts-de-France

Originaire de l'Oise, **Benoit TOUTAIN** tout juste âgé de 18 ans, a été **sacré meilleur jeune berger du monde** ce Vendredi 30 Mai 2024. Entraîné et soutenu par les techniciens de la Chambre d'agriculture de l'Oise et de NatUp, il obtient d'abord le titre de meilleur jeune berger de France. Benoit a ensuite décroché les étoiles et fait briller le comité Nord d'Inn'Ovin (Hauts-de-France – Normandie) et la région Hauts-de-France à l'international.

Sélectionnés lors du Salon de l'Agriculture, **Benoit TOUTAIN et Iris SOUCAZE** ont partagé le podium avec la **jeune australienne Gabrielle HORTON** qui monte sur la deuxième place du podium en devenant la meilleure jeune bergère du monde. La France prend donc la première et la troisième place avec Benoit et Iris.

Durant une semaine, les délégations de 14 pays venues des quatre coins du monde (Argentine, Arménie, Australie, Belgique, Bénin, Canada, Chili, Côte d'Ivoire, Espagne, Pérou, Royaume-Uni, Togo) ont traversé la France pour disputer cette compétition composée de 7 épreuves différentes.

Des gestes que les éleveurs appliquent au quotidien

En effet, toutes les épreuves disputées par les 28 jeunes bergers font partie des bases du métier d'éleveur ovin.

- **Manipulation et évaluation de l'état corporel des brebis**

Chaque candidat a dû, après avoir attrapé une brebis, évaluer sa note d'état corporel et apprécier son état de santé. Place ensuite à la manipulation avec le déplacement contrôlé de l'animal jusqu'à une zone définie avant de la relâcher.

- **Évaluation de l'état d'engraissement des agneaux**

Les candidats ont dû dans un temps imparti juger de l'état d'engraissement et de finition de trois agneaux.

- **Tri des brebis avec un lecteur de boucles électroniques**

Leur mission était simple, isoler plusieurs brebis repérées en amont grâce à leur numéro d'identification parmi un lot de quinze brebis. Leur seul outil, un lecteur de boucle électronique.

- **Parage des onglons**

Avec l'aide d'une cage de retournement et d'un sécateur affûté, les jeunes bergers ont taillé les onglons d'une brebis.

- **Tonte de brebis**

Chaque candidat a dû faire preuve d'une grande technicité pour tondre trois brebis sans couper la peau de l'animal tout en réalisant un travail propre.

- **Pose de filets électrifiés**

Les prétendants au titre de meilleur jeune berger du monde ont dû implanter une clôture électrifiée à l'aide d'un filet (déroulage et mise en place).

Un tour de France de la filière ovine

La compétition achevée, l'ensemble des candidats ont pris la direction des Yvelines vers le **Bergerie Nationale de Rambouillet**. À l'issue de celle-ci, le symbolique flambeau a été remis aux nations suivantes : l'Australie, la Belgique, l'Espagne et à trois pays africains (Benin, Côte d'Ivoire et Togo), qui auront pour mission d'organiser la prochaine édition des Ovinpiades Mondiales.

La semaine s'est clôturée autour d'une table ronde sur le renouvellement des générations à travers le monde. Cet événement intense a permis aux 28 jeunes bergers de nombreuses découvertes mais surtout de nombreuses rencontres. **Félicitation à tous ces passionnés de l'élevage ovin qui ont fait le déplacement pour cet événement.**

Théo GUFFROY

Terres en fête 2024



Les 7, 8 et 9 juin derniers s'est déroulée la 13e édition du salon Terres en fête à Tilloy les Mofflaines. Il s'agit de la plus grande foire agricole au Nord de Paris. Cet événement est une véritable vitrine du monde de l'élevage et de toute la diversité que propose l'Agriculture pour le grand public. En effet, ce sont près de 85 000 visiteurs sur les trois jours qui ont eu l'occasion de découvrir les nombreuses filières représentées lors du salon, avec pas moins de 140 ovins, 150 bovins, mais également porcins et équins.

Concernant le pôle ovin, de nombreuses animations se sont déroulées sur tout le week-end telles que les démonstrations de tonte et d'échographies, mais également une présentation des différentes races ovines présentes sur le salon (Ile de France, Suffolk, Boulonnais, Texel, Rouge de l'Ouest, Charollais), suivi des concours Ile de France, Suffolk et Boulonnais le dimanche 9 juin sur le grand ring.

Ce week-end s'est terminé en beauté par un concours de tonte entre deux tondeurs expérimentés : Florian WOERLY et Damien LIEPPE, avec une allure phénoménale d'un peu plus d'une minute par brebis en moyenne.

Rendez-vous en 2026 pour la prochaine édition avec toujours plus d'ambition pour dynamiser le pôle ovin !

Thomas WARTEL

OVINPIADES MONDIALE 2024





DOSSIER TECHNIQUE : LA GESTION DES PARASITES EXTERNES

En cette période chaude et humide, les conditions climatiques sont idéales pour le développement des parasites sur nos cheptel ovins. Dans cet article, nous aborderons notamment les parasites externes tels que les myiases, la gale, et parlerons également de la FCO qui a déjà fait son apparition dans certains élevages des régions du Sud. En effet, comprendre leur fonctionnement peut permettre de mieux appréhender ces maladies et d'éviter leur introduction dans nos élevages. Autrement dit, mieux vaut prévenir que guérir ! Cet article se veut avant tout technique et synthétique, c'est la raison pour laquelle les informations essentielles vous seront présentées sous forme de courts paragraphes avec les "causes", "conséquences", "solutions" de chaque parasite. Entrons dans le vif du sujet sans plus tarder !

Les myiases

Les myiases sont causées par des mouches qui viennent pondre dans la laine des moutons. La larve s'incruste dans les chairs de l'animal et s'en nourrit. Très vite des vers vont se développer et se nourrir de la chair de l'animal. Cette parasitose peut entraîner la perte d'animaux, mais engage également des frais sanitaires supplémentaires avec le temps de travail qui l'accompagne.

Selon un travail mené par le GDS de la Creuse, pour limiter l'apparition des mouches, il est avant tout indispensable de maîtriser tout au long de l'année les facteurs de risques :

- **Affections des pieds** : protocole de maîtrise du piétin et des panaris.
- **Plaies** (tonte, tête des béliers, ...) : soins aux blessures pour une cicatrisation rapide.
- **Écoulement vaginaux** (éponges et saillies) : rentrée des brebis ou administration insectifuge ou antiparasitaire externe autour de la vulve à la pose d'éponges.
- **Coupe de queue** : mi-longue pour protéger la vulve et gêner la ponte de la mouche.



Pour une protection corporelle, plusieurs solutions existent :

- Les **organophosphorés** et les **pyréthres**. Ils s'utilisent en pulvérisation, pour-on ou en bain, avec une faible rémanence. L'efficacité sur les animaux se limite à trois semaines, voire moins lors d'attaques de mouches répétées et en forte pullulation. Cela entraîne une répétition des traitements (trois à quatre fois par an).
- Le **dicyclanil** : C'est la seule molécule avec l'indication de traitement préventif contre les myiases. Son utilisation a permis d'apporter une sécurité dans les traitements et une tranquillité pour l'éleveur, avec une rémanence autour de huit semaines.
- Des solutions naturelles insectifuges à base d'extraits végétaux.
- Des **seaux complémentés à l'ail** semblent donner des résultats mais nécessitent un dosage suffisant tout en restant appétents.
- Des études sont en cours sur des **répulsifs à base d'huiles essentielles**.

La gale

La gale ovine est une **parasitose** très contagieuse provoquée par un acarien appelé **psoropte** qui vit dans l'épaisseur de la peau. Il est responsable de la forme de gale la plus fréquente chez les ovins. La gale entraîne de fortes démangeaisons et lésions qui perturbent le bien-être des animaux, entraînant une baisse de l'appétit et donc de la production.

La gale est un parasite très transmissible. Il convient de mettre en place des mesures de biosécurité pour protéger votre élevage :

- Faire attention lors de l'**introduction d'animaux**, le mélange de lots ou de troupeaux. Une période de quarantaine lors de l'introduction d'animaux est fortement conseillée.
- **Nettoyer et désinfecter** avec un produit acaricide le matériel partagé : équipements collectifs, transport d'animaux, plancher de tonte et habits des tondeurs.
- Faire attention sur les **lieux collectifs** : parcs de débarquement notamment.
- **Adapter ses pratiques** selon les risques présents dans l'élevage (changer de vêtements si un lot semble suspect ...)

Il est important en cas de contamination et pour éviter les échecs de traitements de :

- **Traiter** tous les animaux sans exception (brebis, agneaux, béliers) le même jour. Une seule brebis qui ne passe pas au traitement peut réinfecter tout le troupeau.
- **Désinfecter** avec un acaricide le bâtiment et le matériel.
- Faire un **vide sanitaire** de 3 à 4 semaines pour les bâtiments et si possible pour les pâtures (ne pas mettre des animaux traités dans un pré ou des animaux galeux étaient, il y a moins d'un mois).





DOSSIER TECHNIQUE : LA GESTION DES PARASITES EXTERNES

La Fièvre Catarrhale Ovine

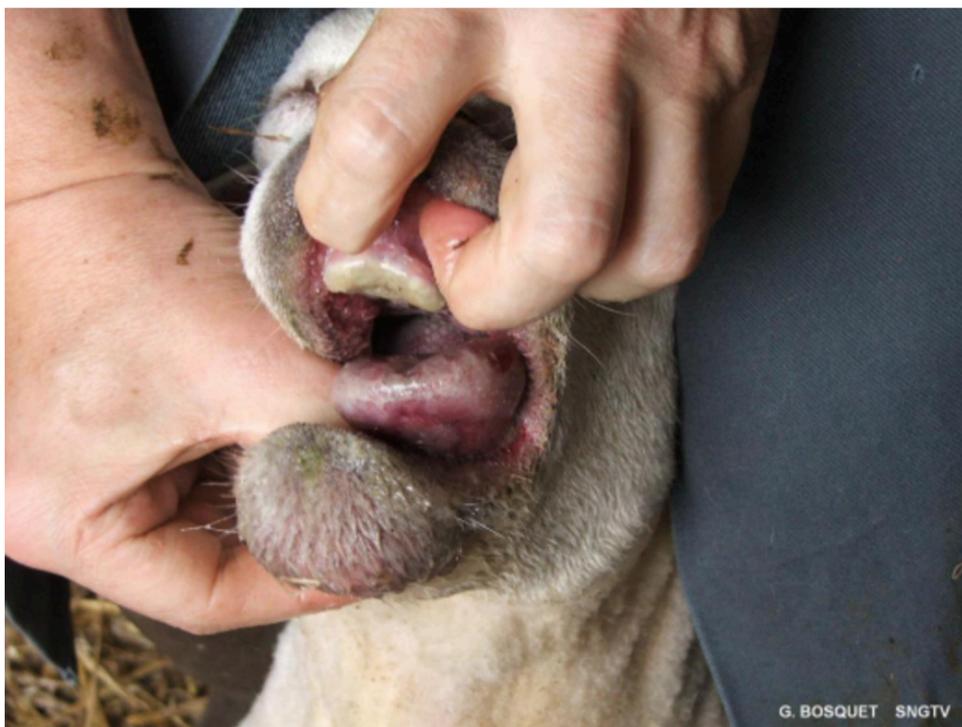
La fièvre catarrhale ovine est une **maladie virale** touchant les ruminants domestiques (ovins, bovins, caprins) et animaux sauvages. Le virus est transmis par un parasite externe du type **Culicoïdes** (moucheron).

Cette maladie strictement animale n'affecte pas l'Homme et n'a aucune incidence sur la qualité sanitaire des denrées (viande, lait, etc.). Toutefois, ses répercussions économiques peuvent être importantes, directement (les animaux infectés peuvent présenter des signes cliniques) ou indirectement (par la fermeture de marchés étrangers). Les symptômes sont l'apparition de **fièvre, troubles respiratoires, salivations, œdème de la face, cyanose de la langue, ...**

La maladie peut aussi être asymptomatique, ce qui est le cas en France continentale depuis 2015.

La vaccination des cheptels reste la seule mesure efficace contre la circulation virale et l'apparition de cas cliniques. Plusieurs vaccins disposent d'une autorisation de mise sur le marché pour la protection des ovins contre le sérotype 3. A contrario, le sérotype 8 ne dispose actuellement d'aucun vaccin. Ils peuvent être administrés aux animaux dès l'âge de 2 mois et demi. L'acte de vaccination peut être le fait de l'éleveur lui-même pour les animaux du cheptel souche (tous les reproducteurs non destinés aux échanges internationaux). A l'instar de tout autre vaccin, il est recommandé d'achever cette vaccination au plus tard 15 jours avant la mise à la reproduction.

En outre, dans le cas d'ovins destinés aux échanges intracommunautaires ou aux exportations, la vaccination doit être effectuée par un vétérinaire sanitaire qui certifie sa réalisation. Pour une protection optimale, une vaccination précoce est recommandée. Il convient de rappeler que le vétérinaire sanitaire reste l'interlocuteur privilégié de l'éleveur pour la mise en œuvre de la vaccination.

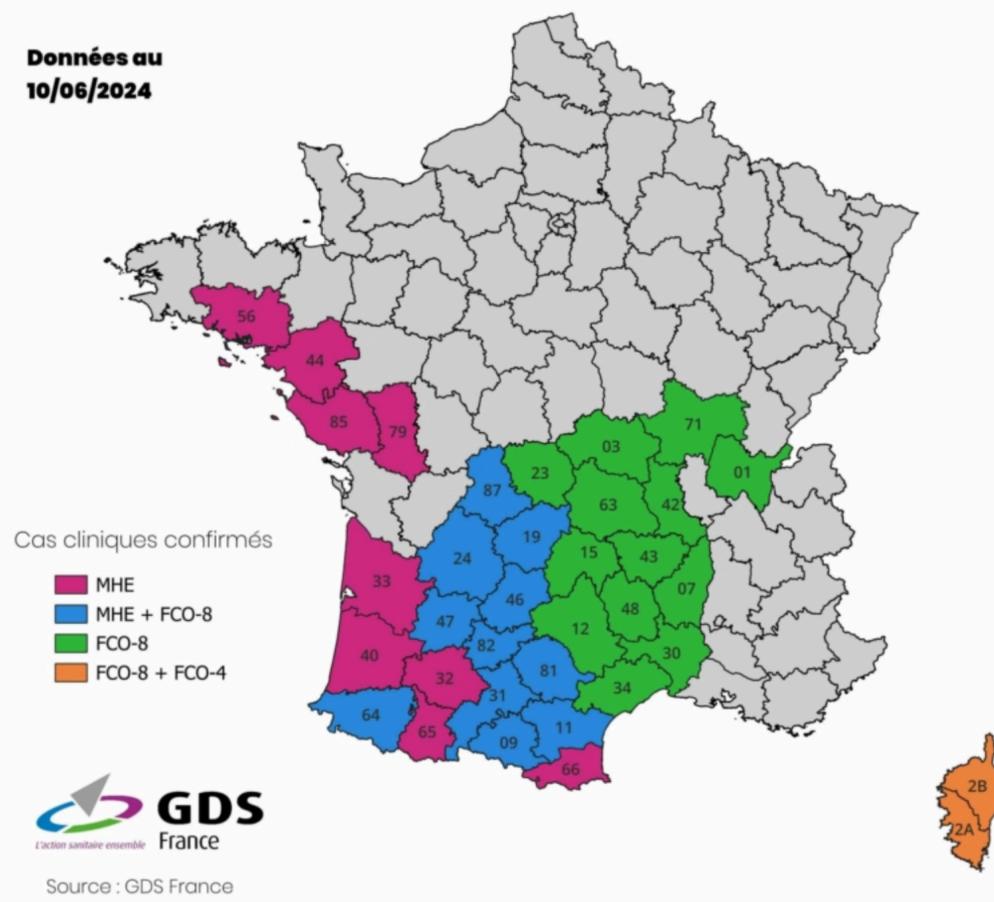


G. BOSQUET SNGTV

En cas de suspicion de FCO, contacter votre vétérinaire afin de faire des analyses pour confirmer ou non la présence de la maladie et avertir la DDPP

Situation de la FCO et MHE au 10/06/2024

Données au 10/06/2024



Thomas WARTEL

Pour plus d'informations : Contactez votre conseiller ovin

INFOS

Théo GUFFROY	Animateur réseau Inosys - Chambre d'agriculture de l' Aisne theo.guffroy@aisne.chambagri.fr	06 13 84 06 44
Arnaud CUVILLIER	Chambre d'agriculture de l' Oise et de la Somme arnaud.cuvillier@oise.chambagri.fr	07 86 99 49 06
Alix PFAFF	Chambre Régionale d'agriculture de Normandie alix.pfaff@normandie.chambagri.fr	06 74 38 54 00
Thomas WARTEL	Chambre d'agriculture du Nord Pas-de-Calais thomas.wartel@npdc.chambagri.fr	06 47 13 62 71

Avec le financement du CASDAR, des Conseils régionaux des Hauts-de-France et de Normandie, des Conseils Départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme

